

## **Débat sur les orientations budgétaires 2024.**

Paris, le 14 novembre 2023

**Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, je tire la sonnette d'alarme depuis des années pour interpellier le Gouvernement sur la situation budgétaire des communes et des départements, qui doivent supporter, seuls, les conséquences de toutes les crises que nous traversons. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'Association des maires de France, présidée par David LISNARD, l'Association des départements de France, l'A.D.F., "France urbaine" mais aussi la Cour des comptes tiennent le même discours.

En effet, après la publication d'un rapport début janvier qui présentait une situation "favorable" des collectivités, la Cour des comptes a finalement reconnu dans un rapport publié en octobre que le ralentissement de l'activité économique, l'inflation et le retournement du marché immobilier réduisaient fortement nos marges de manœuvre en nous plongeant dans une zone de turbulence et d'incertitude au niveau national.

D'ailleurs, ce discours est aussi le discours qu'a pu tenir le président de la Caisse des dépôts et consignations, ou encore d'éminentes personnalités comme M. PISANI-FERRY dans un rapport remis au Président de la République.

Les incertitudes pèsent d'abord sur nos dépenses. Elles augmentent inéluctablement en raison des crises sociales et écologiques et s'inscrivent dans la durée, avec les effets de l'inflation et les décisions unilatérales prises par le Gouvernement, sans concertation ni compensation. Nous y reviendrons.

Ces incertitudes pèsent aussi, bien sûr, sur nos recettes. Les réformes fiscales, mises en place par le Gouvernement, dont la dernière en date est celle de la suppression de la C.V.A.E., ont une conséquence directe : celle de réduire notre autonomie financière. Les recettes, notamment départementales, font face à une grave crise immobilière, conduisant la Ville et le Département de Paris à réduire de manière importante l'inscription des droits de mutation à titre onéreux, ce qui représente une perte de 300 millions d'euros par rapport à 2022, même si nous continuons, nous, à pousser la construction par notre politique d'investissement. En outre, la T.V.A. perçue en remplacement de la suppression de nos recettes propres devrait aussi connaître un rendement en baisse selon la Cour des comptes

Ces incertitudes nous plongent dans une situation très difficile, car, vous le savez bien, à la différence du budget de l'État, les Villes doivent voter un budget à l'équilibre, et le recours à l'emprunt ne peut financer que des projets d'investissement - ce qui est, au demeurant, une très bonne règle. Dès lors que vous confiez de nouvelles compétences aux collectivités, que vous supprimez leurs recettes ou que les décisions de l'État pesant sur leurs budgets locaux ne sont pas compensées, alors les collectivités sont asphyxiées. Face à cette situation, l'État reste absent, dans le déni, alors qu'il devrait être notre allié.

Je vous invite à regarder et à lire le thème du Congrès des maires qui s'ouvre la semaine prochaine, il s'agit bien de la baisse des dotations et de la République en danger.

Pourtant, la Ville de Paris, aux côtés des autres collectivités, porte des propositions, des solutions. Comme chaque année, nous avons porté des amendements dans le débat budgétaire et des propositions ont été avancées par le rapport Bonnet-Simondon. Ce rapport a été remis aux parlementaires, aux présidents des assemblées, mais aussi au Gouvernement.

Pour le projet de loi de finances pour 2024, nous avons à nouveau fait des propositions. Je remercie nos parlementaires, notamment Rémi FÉRAUD, d'être un de ceux qui portent ces amendements au Sénat. Nous avons à présent plus de sénateurs parisiens pour les porter à ses côtés.

Notre première proposition est d'augmenter la taxe de séjour pour les hôtels 5 étoiles et les palaces. Je rappelle qu'elle est aujourd'hui dérisoire, 4 euros environ la nuit, pour des nuits qui peuvent parfois coûter plusieurs milliers d'euros. Nous proposons de nous aligner par exemple sur Berlin, où les nuits d'hôtel sont taxées à 5 % au titre de la taxe de séjour. Je rappelle qu'Amsterdam est à 7 %, et New York, à 15 %. Nous proposons aussi de faire contribuer davantage les propriétaires de logements vides à Paris, et de lutter contre les abus fiscaux sur certaines transactions immobilières très élevées, qui nous font perdre par ailleurs des droits de mutation.

Encore une fois, ces propositions sont restées lettre morte. Le Gouvernement est de nouveau passé en force avec l'utilisation du 49.3 en rejetant toutes les avancées politiques que nous avons réussi à initier, par exemple sur la taxe de séjour.

Cette mesure avait pourtant le triple mérite de ne rien coûter à l'État, d'être quasiment indolore pour les contribuables concernés et d'être bien sûr équitable, puisqu'elle ne concernerait pas la petite hôtellerie mais simplement les 5 étoiles et les palaces. Elle aurait permis de faire contribuer les touristes les plus fortunés au financement des services publics et des infrastructures dont ils bénéficient. Cela, à un moment où nous allons accueillir la planète entière grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques et alors que nous avons tous, l'État, les collectivités, la Ville, la Région, fait beaucoup d'investissements pour que nos infrastructures soient efficaces pour nos concitoyens et pour les habitants dans la proximité, mais aussi pour qu'elles soient de très haut niveau pour cet accueil international.

L'État, je dirais plutôt le Gouvernement, a tout rejeté. Il a fait le choix de seulement conserver ce que d'aucuns appellent l'accord Péresse-Beaune sur le financement d'Ile-de-France Mobilités. Cet accord, je le rappelle, a été pris sur le dos des collectivités, puisqu'elles payent sans avoir été consultées un tant soit peu sur le sujet, mais surtout des usagers, puisque le pass Navigo va continuer à augmenter de façon extrêmement importante.

En outre, nous faisons face, comme chaque année, au désengagement de l'État. La dotation globale de fonctionnement de Paris était de 0 pour 2023, elle est à nouveau inscrite à 0 pour 2024, tandis que les dépenses de péréquation continuent leur augmentation. Nous étions à 720 millions d'euros de péréquation, nous passons à 777 millions d'euros. Cela représente une multiplication par 9 depuis 2010, sans aucune prise en compte des charges de centralité incombant à la Ville, ni même, au-delà des charges de centralité, de ce que nous, la Ville, faisons pour le compte de l'État sans le moindre retour de financements.

De plus, la dette sociale et financière de l'État ne cesse de s'accroître. En 2024, le reste à charge pour la Ville, par exemple, est estimé à 159 millions d'euros sur le social, toutes ces prestations que nous versons pour l'État sans aucun retour de ce dernier, alors que nous les faisons pour lui.

Je rappelle que l'État nous doit plus de 1,2 milliard d'euros depuis des années, à la fois sur cette dette sociale qu'il ne paye pas, mais aussi sur des dépenses de gestion de crise. Je pense toujours aux masques de la crise de 2019/2020 par exemple, car l'État s'était engagé à compenser la facture des collectivités. La nôtre était de 17 millions d'euros, et elle n'est toujours pas compensée. Je crois que nous avons perçu 3 millions d'euros, si mes souvenirs sont bons, et mon adjoint, cher Paul SIMONDON, me le confirme.

Cette dette de l'État vis-à-vis des Parisiennes et des Parisiens ne cesse donc de gonfler.

Face à cette situation injuste, j'ai engagé un recours contre le Gouvernement, tant sur le principe de libre administration des collectivités territoriales que sur leur autonomie financière, reconnue par la Charte européenne de l'autonomie locale du 15 janvier 1985. Ces contentieux sont engagés parce que nous devons faire respecter les Parisiennes et les Parisiens vis-à-vis de l'État, qui a une tendance - plus qu'une tendance, une manie - à s'asseoir sur les besoins des Parisiennes et des Parisiens pour ponctionner toujours plus.

Pourtant, malgré cette situation et la succession des crises, Paris peut être fier d'afficher une situation financière robuste, notamment grâce à l'importance des secteurs du tourisme, de la restauration, de l'événementiel ou de la culture dans l'économie parisienne. Ces secteurs sont aussi "boostés" par notre choix d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, mais aussi par nos choix internationaux consistant à porter et à valoriser l'image de Paris à l'échelle internationale pour attirer et pour faire en sorte que cette ville continue à inspirer et à donner envie au monde entier.

Plusieurs agences de notation maintiennent la meilleure notation possible pour notre Ville, c'est-à-dire la note "AA", un double A.

Par ailleurs, Paris dispose d'un patrimoine immobilier, qui, depuis 2001, est passé de 14 milliards d'euros à 45 milliards d'euros. Ce fait éloigne toute idée saugrenue, parfois diffusée dans nos médias, de faillite de la Ville de Paris. Avec un patrimoine à 45 milliards d'euros, difficile de faire faillite, et c'est d'ailleurs ce que nous disent les agences de notation quant à la robustesse de la situation économique parisienne.

Les investissements que nous réalisons chaque année, outre leurs effets sur le bien-être des habitants, sur la transformation de Paris au regard du dérèglement climatique, sur l'économie et sur l'emploi, participent aussi de l'enrichissement de la collectivité parisienne. Cette situation permet de maintenir un très haut niveau de service public pour les Parisiens. D'ailleurs, ce qui avait conditionné l'année dernière notre choix d'augmenter la taxe foncière était de maintenir un haut niveau de service public.

Je vous renvoie ici au débat qu'il y aura lors du Congrès des maires de France, puisque la plupart des maires qui ont été contraints d'augmenter leur taxe foncière sont aussi dans une situation aujourd'hui qui les amène à égrener la liste des services publics qu'ils vont fermer, leur situation n'étant pas soutenable au regard de l'abandon de l'Etat vis-à-vis de ses collectivités territoriales.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Nous, à Paris, n'allons fermer aucun équipement. En même temps, nous allons renforcer nos aides sociales pour les Parisiennes et les Parisiens les plus vulnérables en maintenant, par exemple, les tarifs actuels des cantines scolaires - je rappelle, 13 centimes d'euros pour le premier tarif -, la gratuité du périscolaire, que nous continuerons à porter, et la gratuité des transports en commun pour les seniors, que nous avons adoptée en 2018, mais aussi pour les enfants. Je le rappelle, les jeunes de 0 à 18 ans à Paris bénéficient de la gratuité des

transports, notamment à partir de l'âge du collègue par un remboursement du "pass" Navigo, de la carte "Imagine R". Nous avons aussi décidé, évidemment, de maintenir la gratuité des transports pour les personnes en situation de handicap.

Toutes ces mesures, bien sûr, viennent soutenir les plus vulnérables, mais aussi la classe moyenne, qui est la catégorie sociale la plus nombreuse présente à Paris.

Maintenir des services publics de grande qualité à Paris et agir face à l'urgence climatique, voilà les deux jambes sur lesquelles repose plus que jamais notre action municipale, et rien, évidemment, ne m'en fera dévier.

Malgré l'inaction climatique du Gouvernement, qui lui vaut d'ailleurs, je le rappelle ici, condamnation, je proposerai donc d'investir 1,8 milliard d'euros en 2024, en grande partie sur la transition écologique, mais aussi sur la politique du logement. Cette dernière nous permet de loger les personnes fragiles mais aussi les classes moyennes, et elle nous a permis d'arriver à ce 25 % de logements sociaux à Paris avant même 2025, l'échéance que nous nous étions fixée.

Ce montant d'investissement, 1,8 milliard d'euros, témoigne d'une accélération très nette de l'effort d'investissement. Nous répondons ainsi au constat dressé par différents travaux, qui ont évalué très précisément le degré de responsabilité des collectivités dans le financement de la transition écologique. Je rappelle que les grandes villes sur la planète émettent 70 % des gaz à effet de serre, mais qu'elles sont aussi celles qui peuvent réduire considérablement leurs émissions, et elles le font, parce que c'est à peu près les derniers endroits sur la planète où l'on investit et où l'on considère que la question du climat n'est pas un sujet secondaire.

Cet investissement démontre aussi un changement de paradigme qui doit s'opérer. Afin de se conformer aux objectifs de la neutralité carbone pour 2050, l'Institut de l'économie pour le climat évalue l'effort cumulé nécessaire des collectivités locales à 12 milliards d'euros par an entre 2021 et 2030 sur la mobilité, sur les aménagements cyclables, sur la rénovation énergétique et sur les réseaux de chaleur urbains. Actuellement, ce ne sont que 5,5 milliards d'euros qui y sont consacrés, il faudrait donc plus que doubler l'investissement.

Les villes, en particulier les plus grandes, font face à un mur d'investissements non seulement pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, mais aussi tout simplement pour s'adapter au changement climatique, puisque la question de la baisse des émissions de gaz à effet de serre a rejoint dans l'urgence celle de l'adaptation.

Dans ce contexte, nous prenons notre part et nous assumons nos responsabilités. Le financement de nos investissements sera assuré à l'appui d'une trajectoire d'endettement tout à fait soutenable. D'ailleurs, je le répète, et les économistes comme M. PISANI-FERRY ou même la Caisse des dépôts et consignations le disent, l'épargne de la Ville nous permet en 2023 de faire face à une perte de D.M.T.O. et d'autofinancer la majorité de nos investissements.

Le choix que nous faisons de recourir à l'emprunt est légitime, et c'est surtout le seul choix dont nous disposons pour agir en l'absence d'alternatives offertes par l'État. Nous voulons tenir compte de cette dette climatique vis-à-vis des générations futures et ne pas leur laisser à faire, puisqu'ils n'en auraient pas le temps, tous les travaux d'adaptation nécessaires pour faire baisser le poids de cette dette climatique.

Je rappelle que l'État augmente sa dette. Elle était de 2.500 milliards d'euros il y a deux ans, elle passera à 3.000 milliards d'euros en 2024. Le Gouvernement a de multiples manières de l'expliquer, y compris d'autres autorités, comme I.D.F.M., par exemple. Néanmoins, il peut difficilement faire abstraction du fait que les contraintes auxquelles il fait face s'appliquent également aux collectivités et que, d'ailleurs, le fait de continuer à exonérer les entreprises de tout effort revient finalement à faire peser tout l'effort sur les classes moyennes, les catégories populaires et, bien sûr, les collectivités.

Il est urgent de sortir du déni. Il est urgent de faire en sorte qu'il y ait une contribution juste de chacun des acteurs à l'investissement massif que nous devons faire pour permettre un pays, des villes et une planète habitables pour les générations à venir. D'ailleurs, les contentieux sur les droits des générations futures se développent partout dans le monde. Ils seront portés, ils sont portés, et nous nous y associons chaque fois qu'il est possible de le faire.

Il est donc urgent de dépasser ce débat sur les chiffres et de s'accorder sur le financement de la transition écologique, qui requiert des investissements massifs, dans un contexte de taux extrêmement élevés.

Comme je l'avais annoncé avec toute mon équipe et avec la majorité, que je veux remercier ici, nous accélérons la transition écologique. Nous l'accélérons aussi dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, qui sont un véritable accélérateur et une carte de visite extrêmement importante pour soutenir la dynamique de l'économie parisienne.

Ainsi, 60 kilomètres de voies vélos supplémentaires seront tracés afin de permettre l'accès de tous aux sites sportifs. Bien sûr, ces voies seront un héritage qui complétera le dispositif de pistes cyclables sécurisées qui fait de nous une ville qui a su surmonter toutes ses difficultés pour rejoindre le peloton de tête des villes cyclables, je pense bien sûr à Copenhague ou à Amsterdam.

Nous continuerons à mettre toujours plus de nature en ville. Ainsi, 13 millions d'euros seront consacrés à la plantation d'arbres et à la création de nouveaux parcs et jardins. D'ailleurs, c'est dans le budget 2023, mais je précise que cette saison de plantation sera celle où l'on aura le plus planté à Paris, puisque nous planterons cet hiver 40.000 arbres.

D'ici 2026, 50 millions d'euros seront aussi dédiés à l'entretien des parcs et jardins, à la renaturation des quartiers comme à la rénovation d'espaces verts. Je pense aux Champs-Élysées, où nous travaillons avec le Comité Champs-Élysées. Je pense aussi au parc André-Citroën, Monsieur le Maire du 15e, qui vous tient à cœur, qui me tient à cœur aussi, et à la végétalisation de nouvelles rues devant les écoles. C'est aujourd'hui devenu une demande de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens, et une curiosité à l'échelle internationale quant à la capacité d'innovation d'une ville comme Paris.

Il y aura également l'aménagement et la végétalisation du parvis de Notre-Dame et, d'ici 2025, la Seine ouvrira aussi à la baignade et trois bassins seront créés. D'ailleurs, je vous donne rendez-vous en juillet 2024, avant l'ouverture des Jeux, pour une grande baignade collective. J'y prendrai part avec beaucoup de bonheur. Parce qu'elles rencontrent un énorme succès auprès des enfants et de leurs parents, 30 nouvelles cours Oasis verront le jour pour améliorer le cadre de vie des petites Parisiennes et des petits Parisiens. 20 nouvelles "rues aux écoles", aussi, verront le jour.

C'est une façon, dans la proximité, de gagner du terrain sur un espace qui était jusque-là réservé à un seul acteur : l'usager de la route en voiture. Nous reconquérons des libertés pour les Parisiennes et les Parisiens.

Nous irons aussi plus loin, bien sûr, dans l'isolation thermique des logements, du parc social comme du parc privé. Dans le cadre du Plan Climat, qui vise aussi à atteindre la neutralité carbone en 2050, 60 millions d'euros seront investis pour moderniser les centres thermiques et la ventilation des bâtiments publics et engager la rénovation énergétique des bâtiments administratifs. Au moins 20 écoles, 8 collèges, 2 piscines bénéficient de travaux pour optimiser leurs performances énergétiques partout dans Paris.

Comme je l'avais annoncé aussi, nous maintiendrons une offre très élevée de service public pour que la solidarité, fondement de notre ville, reste toujours de mise, même dans les moments très difficiles. Je l'ai dit tout à l'heure, l'objectif de 25 % de logements sociaux est atteint, et nous allons continuer à investir pour atteindre 40 % de logement public en 2035. Notre politique du logement se déclinera également par le soutien à la rénovation thermique, d'abord sur le parc locatif, avec un rythme de 5.000 logements rénovés par an, sur les copropriétés privées, avec un objectif de 27.000 copropriétés privées accompagnées grâce au dispositif "Eco-rénovons Paris", ainsi que pour 40.000 logements privés.

Toutes ces opérations seront essentielles dans la réalisation de notre trajectoire de neutralité carbone pour 2050.

Je remercie toutes les équipes, administration, élus, cabinet, qui sont mobilisées comme jamais sur une action dans cette mandature. Je le dis souvent, notamment grâce à l'accélération que les Jeux auront apportée, cette mandature nous aura permis de réaliser, en termes de créations d'équipements, d'entretien, d'aménagements, de plantations d'arbres, de rénovation de l'espace public, des écoles, et de services publics plus que dans n'importe quelle autre mandature. C'est à peu près l'équivalent de deux mandatures que nous faisons en une. Je crois que les Parisiens le savent, le voient, et attendent de nous que nous continuions pas simplement à les défendre, mais à les défendre concrètement, comme nous le faisons chaque jour. Ce Conseil de Paris est d'abord un conseil dédié aux Parisiennes et aux Parisiens, et au vote de tous ces projets de délibération qui font la vie au quotidien. Cette vie au quotidien, un grand historien comme Patrick BOUCHERON nous invite à la regarder de plus près, parce que c'est celle qui permet justement de maintenir la République quand elle est attaquée et en danger, face au populisme, face au racisme ou à l'antisémitisme.

Oui, c'est ce que nous faisons tous les jours. J'en suis très fière. Je trouve que c'est un endroit extraordinaire pour agir, parce que nous sommes dans des enjeux globaux, sur lesquels nous sommes attendus, mais, en même temps, nous apportons des solutions dans la proximité.

Nous allons bien sûr répondre efficacement à l'enjeu de la lutte contre la précarité énergétique. Nous le savons grâce à l'I.N.S.E.E., 70.000 personnes se trouvent dans une situation de précarité énergétique à Paris. Plusieurs projets concrets vont également voir le jour sur le territoire parisien pour améliorer encore le cadre de vie et la santé des Parisiennes et des Parisiens, pour leur permettre de trouver tout ce dont ils ont besoin près de chez eux. "La ville du quart d'heure" est aussi notre façon de travailler dans cette proximité.

Par exemple, il y aura la création d'une cuisine centrale à Paris Centre. Le maire de Paris Centre a été extrêmement convaincant, mais ce n'était pas compliqué de nous convaincre, tant la nécessité de cette cuisine centrale était évidente. Je pense aussi à des opérations très concrètes, comme la rénovation complète du bassin de la Grange-aux-Belles dans le 10e arrondissement. D'ailleurs, ce 10e arrondissement a renoué avec le canal Saint-Martin dans la promenade, mais aussi dans la baignade, et je veux remercier la maire du 10e arrondissement d'être aussi impliquée.

Il y aura aussi la rénovation du centre d'animation Interclub dans le 17e arrondissement, avec vous, Monsieur le Maire du 17e, ou la création d'un centre de santé municipal dans le 18e arrondissement, qui permettra à des personnes d'accéder aux soins avec des médecins sans avoir à se poser la question du coût de la santé. Enfin, je pense à l'élimination du plastique dans la cuisine Meurice dans le 20e arrondissement, cher Monsieur le Maire du 20e arrondissement.

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, nous le savons, tous les maires partagent le même constat. Face à ces crises que personne n'a pu anticiper, nous avons besoin de moyens pour continuer à assurer notre mission originelle, protéger nos concitoyens, investir dans la transformation écologique de nos communes et défendre la République. C'est par le service public de proximité, c'est par la qualité du débat public, c'est par un débat serein - avec ses controverses, mais serein - que nous défendrons au mieux la République.

Cette situation, je le dis solennellement, n'est plus tenable. Preuve en est, le Président de la République lui-même l'avoue puisqu'il évoque le besoin que les moyens des collectivités territoriales soient à la hauteur des politiques publiques dont elles ont la charge. Nous sommes d'accord, je signe, je soutiens, j'appelle même à manifester aux côtés du Président de la République pour que cette affirmation devienne une réalité.

Cette affirmation, nous pouvons la lire dans la lettre de mission adressée au député Éric WOERTH, qui sera chargé de formuler des pistes de réforme de notre organisation territoriale. J'espère que ce ne sera pas seulement de l'organisation, mais aussi des finances. La Cour des comptes le dit elle-même, le système des finances locales ne garantit plus l'autonomie et le financement de nos services publics du quotidien, et encore moins la préparation de l'avenir, laissant une dette grandir avec les générations futures.

J'aimerais conclure en remerciant très vivement toute l'équipe municipale, et d'abord Paul SIMONDON, qui est non seulement un excellent adjoint aux finances et à la finance verte, mais qui est aussi un adjoint extrêmement pédagogue. Il sait expliquer et faire preuve de pédagogie sur des sujets parfois complexes, pour lesquels tout le monde ne se considère pas comme spécialiste et alors même qu'il est parfois difficile d'avoir des explications dans la presse pour avoir des idées claires. Je voudrais remercier aussi Olivia POLSKI, qui vient de prendre ses fonctions comme adjointe en charge des ressources humaines du service public parisien. Elle est évidemment extrêmement impliquée à ce titre.

Je veux remercier aussi l'ensemble des présidents de groupe de la majorité pour ce travail solide, exigeant, sérieux, qui révèle une grande maturité de cette équipe et une capacité à savoir trouver les solutions pour dépasser nos différences et nos nuances. Je veux aussi remercier tous les présidents de groupe et les maires d'arrondissement, de la majorité comme de l'opposition, qui sont attachés à faire progresser la qualité de vie dans leurs arrondissements. Enfin, je remercie l'administration parisienne et l'ensemble des équipes, que ce soit le Secrétariat général, la DFA ou vous-même, Madame la Secrétaire générale adjointe, qui portez les politiques de proximité, car elles sont devenues un élément déterminant dans l'élaboration de nos budgets.

Je veux aussi vous dire que, pour les pistes et les propositions sur lesquelles nous travaillons, j'ai encore pu faire le point avec le Préfet de police hier. Évidemment, les questions de sécurité, des forces de l'ordre, de nos sapeurs-pompiers, sont cruciales. Là aussi, je veux remercier le Préfet de police et toutes ses équipes pour l'état d'esprit dans lequel nous travaillons, en bonne intelligence. Lorsque les

forces administratives, les collectivités travaillent ensemble dans l'intérêt commun, cela va toujours mieux pour nos concitoyens.

Mes chers collègues, merci pour le débat qui va s'engager, pour ce mois de travail avant l'adoption de notre budget pour 2024 le mois prochain. D'ores et déjà, merci de votre exigence, de votre combativité, de votre sérieux et de votre rigueur dans la défense des valeurs de notre République et de l'intérêt général.

Merci à vous.